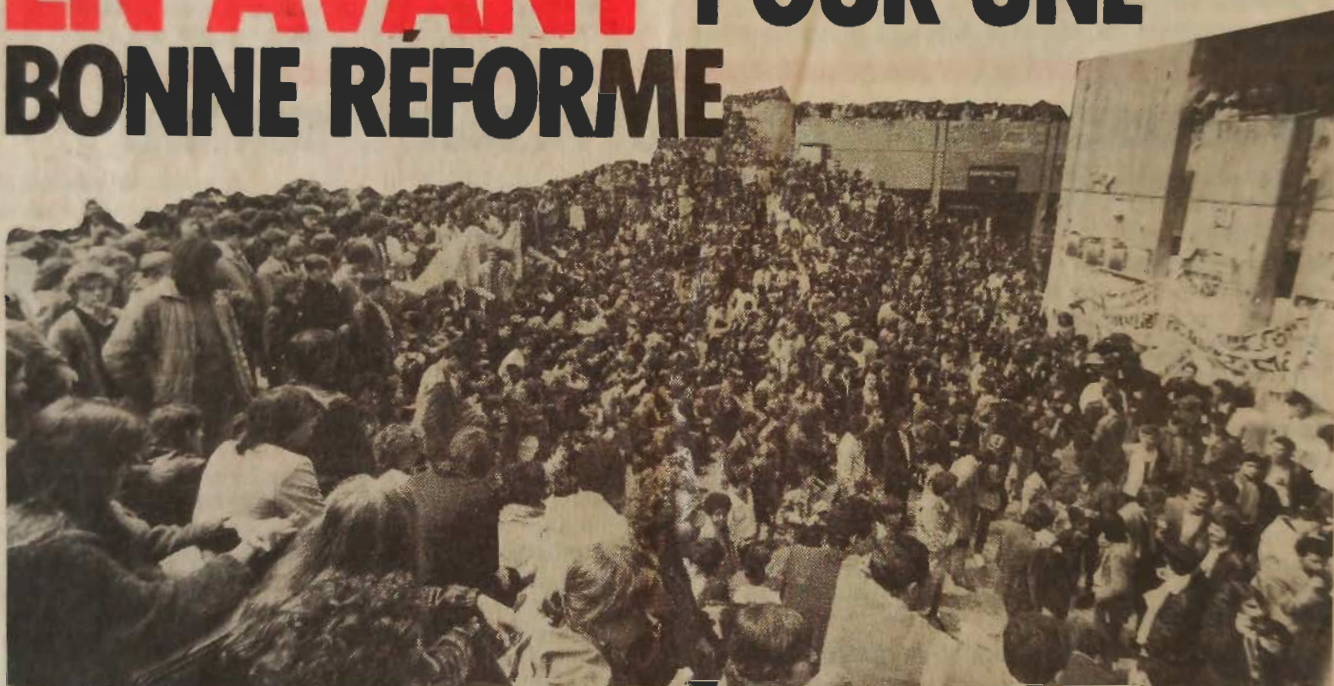


UNEF : 72, RUE DE Clichy, 75009 PARIS, TEL. 281.33.11.

AMÉNAGER, AMÉLIORER, DISCUTER, OUI !
HÉSITER, RETARDER, ABROGER, NON !

EN AVANT POUR UNE BONNE RÉFORME



Judi 28 avril au Centre universitaire de Tolbiac, plusieurs milliers d'étudiants se sont rassemblés à l'appel de l'UNEF pour débattre du projet de loi de l'enseignement supérieur.

Tenu à l'ouverture du 68^e Congrès de l'UNEF, ce rassemblement a marqué une nouvelle étape dans l'action étudiante.

Les étudiants ont choisi d'affirmer leur volonté de concertation, de rejeter les manœuvres de la droite qui cherche à provoquer un mouvement de grève antigouvernemental afin de maintenir le statu quo à l'Université. Ils ont voulu également se démarquer des mots d'ordre démagogiques de l'UNEF-ID (non aux concours, non à la professionnalisation) qui tente d'entretenir la confusion pour obtenir le report de la réforme et qui, ici ou là, n'hésite pas à s'allier avec la droite.

A l'inverse de cela les étudiants ont opté pour le débat, avec le SNESup, le SNES, les représentants des groupes parlementaires communistes et socialistes. Ils ont fait part de leurs remarques, de leurs inquiétudes, de leurs propositions pour que l'Université offre une qualification à chaque étudiant. J.-C. Cassaing, rapporteur du projet de loi à l'Assemblée nationale était présent. Il a apporté des précisions intéressantes, positives, quant à la volonté du gouvernement de ne pas aggraver la sélection, de maintenir le DEUG comme condition d'accès au second cycle.

Rappelant le lourd bilan que nous a laissé la droite, sélection par l'échec, déqualification... les étudiants ont longuement débattu des moyens à mettre en œuvre pour transformer nos facs en facs de la réussite, nous donnant à tous une véritable formation professionnelle.

Avec ce rassemblement, les étudiants ont choisi l'efficacité. Pour construire une Université dont chaque étudiant sorte avec un diplôme, un métier, il ne faut pas avoir peur de bousculer les habitudes.

Le débat, la concertation, c'est la bonne voie.

Denis Dubien, président de l'UNEF.

LA SITUATION LÉGUÉE PAR LA DROITE EST INSUPPORTABLE IL FAUT CHANGER D'URGENCE L'UNIVERSITÉ

● La situation actuelle de l'Université est catastrophique. Pendant des décennies, Saunier Seïté et ses prédécesseurs se sont acharnés contre l'enseignement supérieur. Ils ont supprimé des centaines de formations, fermé des UER, asphyxié la recherche.

Pendant que l'on développait quelques filières jugées immédiatement rentables, la grande masse des étudiants s'est trouvée aiguillée vers des enseignements coupés de la vie, sans formation professionnelle, débouchant le plus souvent sur la déqualification, le chômage. Alors que grandissaient les besoins en qualification, le retard, l'inadaptation ont continué de s'accroître.

● **Le résultat, c'est qu'aujourd'hui 50 % des étudiants quittent l'Université sans diplôme.** Dans certains amphes de première année le taux d'échec et d'abandon va jusqu'à 70 %.

Cela représente 150.000 étudiants qui restent sur le

carreau. De plus, la ségrégation sociale continue de sévir, excluant plus de 90 % des enfants de milieu modeste de l'enseignement supérieur.

● C'est cela le pire des *numerus clausus* ! Il existe déjà dans les faits, et c'est le résultat de la politique de la droite.

Un tel gâchis est insupportable pour les étudiants qui aspirent à une formation intéressante, un métier de haut niveau. Il est insupportable pour le pays qui manque de techniciens, d'ingénieurs, de cadres, d'enseignants hautement qualifiés.

● Reporter le débat de la loi reviendrait à prolonger un an de plus cet état de fait. Cela, les étudiants ne peuvent pas l'accepter. **Il est urgent que s'engagent de profondes transformations dans l'enseignement supérieur** : plus un seul étudiant ne doit sortir de l'Université sans une formation qualifiante.

LA DÉMARCHE DU PROJET DE LOI VA DANS LE BON SENS

Les grands axes de la nouvelle loi d'orientation peuvent permettre de transformer en profondeur l'université.

Mettre fin à l'échec et à l'abandon.

Aujourd'hui, 40 % des étudiants inscrits en 1^{re} année quittent l'université sans diplôme. L'un des objectifs de la loi est de mettre fin à ce gigantesque gaspillage, mutilant pour les individus et inacceptable pour le pays.

Lutter contre la sélection sociale.

Image inversée de la nation, l'université aujourd'hui ne comprend que 13 % d'enfants d'ouvriers ou d'employés en 1^{re} année et 6 % en 3^e cycle. Le projet de loi vise, en privilégiant l'aide sociale directe (les bourses attribuées sur critères sociaux), à mettre fin à cette situation, d'enrichir l'université de la présence des forces vives de la nation.

Promouvoir une véritable formation qualifiante de la première année au 3^e cycle.

Trop souvent nos formations sont sans lien avec la

vie, coupées du monde professionnel, trop théoriques. L'université doit former à un métier. Pour cela, le projet le prévoit. Il faut introduire à tout niveau de l'enseignement supérieur une formation professionnelle qui, sous de multiples formes, nous permette d'acquérir une véritable qualification, d'obtenir des diplômes reconnus dans la vie professionnelle. Ainsi l'université pourra répondre aux multiples besoins du pays en matière d'ingénieurs, de cadres.

Tant en ce qui concerne une université préparant à un métier que sur la volonté affirmée de s'en prendre à l'échec et à l'abandon, les objectifs et les orientations de la loi sont positifs. De plus, le nouveau découpage entre le premier cycle et le second cycle (grand secteur d'activité en 1^{er} cycle, filières plus spécialisées en 2^e cycle) permettra une meilleure orientation des étudiants tout en assurant, à ceux qui le souhaitent d'accéder à la vie active après le DEUG avec une réelle qualification.

AMÉLIORER LA RÉFORME

Dans le même temps des questions restent en débat.

L'UNEF demande un certain nombre de précisions en ce qui concerne :

● Le contenu des grands secteurs d'activités prévus pour le premier cycle.

● La place et la forme que prendra la formation professionnelle.

● Les conditions dans lesquelles se dérouleront les stages.

● Le nombre et le type de deuxième cycle proposé.

● L'organisation du DEUG.

Des inquiétudes demeurent.

Si un effort important a déjà été entrepris en matière d'aide sociale, le taux et le nombre de bourses restent notablement insuffisants.

En période de restriction budgétaire, les moyens nécessaires seront-ils dégagés pour que les grandes orientations de la loi entrent dans la vie, pour que la réforme réussisse ?

Pour ce qui est de la participation des étudiants aux instances de décision, les propositions contenues dans la loi ne nous satisfont pas. La représentation étudiante dans les instances de décision est trop réduite au profit des personnalités extérieures. De la place qu'ils prendront dépendra une bonne application de la loi. C'est pourquoi l'UNEF fait des propositions dans le sens d'une présence plus importante des étudiants.

S'UNIR AVEC LA DROITE... NON MERCI

Une des retombées du rassemblement de Tolbiac aura été de faire la clarté sur l'attitude de chaque organisation étudiante face à la réforme. La droite, ça va de soi, n'en veut pas. Depuis qu'elle a entendu parler de la nouvelle loi d'orientation les choses sont claires : la droite est contre, archicontre. Chirac, Saunier, Pons, l'UNI, le CELF, le GUD appellent à la grève, à la contestation, aux manifs violentes. Comble d'impudence, ils appellent même les étudiants à se « révolter » contre la sélection sociale. Quand on sait tout le mal que la droite a fait à nos facs c'est « un peu fort », comme on dit.

Mais dans cet acharnement antigouvernemental ils ont trouvé des alliés pour « en finir » avec la nouvelle loi d'orientation. Devinez qui siège avec l'UNI dans le comité de grève de Paris-IV ? Devinez qui magouille dans les couloirs de Nanterre avec le CELF ? Devinez qui appelle à manifester le jour même où Chirac appelle les étudiants à descendre dans la rue pour « raccourcir » l'expérience de gauche. Devinez qui, enfin, a essayé (en vain) de faire capoter le rassemblement de Tolbiac, où les étudiants ont pu s'expliquer franchement avec les responsables de la

réforme ?... Vous ne voyez pas ? Mais si, mais si, c'est l'UNEF-ID.

Depuis qu'on parle de la nouvelle loi d'orientation, l'UNEF-ID fait l'impossible pour détourner le débat des vraies questions. Elle se retrouve — souvent contre l'avis des gens qui auparavant lui ont fait confiance — aux côtés de la droite dans l'effort d'intoxication. (Ex. : faire croire que la loi prévoit un concours pour tous les « 2^e cycle », ce qui est faux). Mais manque de pot, l'UNEF-ID est en train d'échouer dans son objectif : retourner les étudiants contre leurs intérêts, en faire les joujoux d'on ne sait quelles traditions politiciennes.

A témoin leur échec lamentable jeudi à Tolbiac, qu'ils ont dû quitter sous les quolibets, alors qu'une très large majorité des étudiants présents décident de rester au débat organisé par l'UNEF. Décidément, de Malakoff à Tolbiac, de médecine à Assas, le langage des « anti-tout » de « gauche » ou de droite peut se résumer simplement : « Changez tout, mais surtout ne touchez à rien ».

Quand on joue avec le feu on finit toujours par se brûler les doigts. A vous de leur faire comprendre.

TROIS MOYENS POUR GAGNER UNE BONNE FORMATION

Une université qui permette à chacun de sortir avec une bonne formation et un métier, nécessite la participation, sous des formes diverses, de chacun d'entre nous. Pour cela l'UNEF propose trois moyens nouveaux afin de permettre aux étudiants de se faire entendre.

■ Trois semaines d'information, de débats et de propositions dans les UER.

En effet, trop souvent, ce qui nous manque pour décider, proposer, c'est d'être informés. Alors que c'est de notre vie qu'il s'agit, nous ne pouvons nous contenter d'une connaissance lapidaire — style slogan — de la réforme. Ces trois semaines seront le moment de faire des propositions pour améliorer le projet de loi, préciser UER par UER la formation que nous voulons recevoir d'une façon plus précise pour définir le contenu des semestres de formation profes-

sionnelle dispensée à ceux qui ne voudront pas continuer après le premier cycle. Ces trois semaines nous permettront de dire notre volonté de ne pas voir les choses maintenues en l'état et la loi rapidement votée.

■ Comme à Tolbiac, dans chaque fac, organisons des rencontres avec les parlementaires de la majorité : nous discuterons de nos suggestions pour améliorer ou préciser le contenu de la réforme et comment les faire soutenir à l'Assemblée.

■ Rassembler nationalement toutes nos propositions : à la veille du débat parlementaire, l'UNEF demandera à être reçue par les deux groupes parlementaires de la majorité et par Savary pour se faire l'écho des débats et des propositions des étudiants.

CONCERTATION : DES RESULTATS CONCRETS

**« Pas de numerus clausus entre le premier et le second cycle »,
déclare le rapporteur de la loi**

M. Jean-Claude Cassaing, député socialiste de la Corrèze, rapporteur du projet de loi d'orientation à l'Assemblée nationale, a pris la parole lors du rassemblement des étudiants. Il devait déclarer : « Dans l'état actuel de l'étude du projet, je puis vous assurer qu'il n'y aura pas de numerus clausus entre les deux cycles, mais, bien sûr, un contrôle des connaissances. » A un étudiant qui lui demandait si le

DEUG serait suffisant pour accéder au second cycle, il répondit : « Je crois pouvoir vous dire que oui. »

Pour sa part, M. Georges Hage, député communiste des Hauts-de-Seine, a rappelé combien la politique antérieure organisait la sélection sociale, excluait les enfants d'ouvriers de l'Université. Insistant sur la nécessité de former les ingénieurs, les

cadres, les techniciens dont le pays a besoin, Georges Hage appela les étudiants à rester vigilants, à se mobiliser pour améliorer la loi d'orientation et pour veiller sur les moyens à mettre en œuvre pour qu'elle réussisse.



Pour gagner une bonne formation.
Pour faire avancer les propositions des étudiants pour une bonne réforme, je me syndique.

NOM Prénom

Adresse

Université Tél. :

UER Année

A remettre à un membre de l'UNEF ou à retourner à l'UNEF - 72, rue de Cllichy, 75009 Paris.